

R^{me} DOM CABROL. 2 vol. in-16 de la collection *Science et Religion* (*Liturgie*, n^{os} 646-647). Prix: 1 fr. 20. BLOUD et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI).

Cette étude, écrite avec la science et l'agrément que l'éminent abbé de Farnborough sait répandre dans tous ses travaux, expose l'histoire de la récente réforme apportée dans le bréviaire par la bulle *Divino afflatu*. Il apprécie, avec l'autorité qui s'attache à son nom, la valeur de ces réformes, explique les raisons qui les ont motivées, et exprime les vœux des liturgistes au sujet de certaines autres réformes. Rien ne saurait mieux faire comprendre que cette étude les principes liturgiques qui sont en jeu. Plusieurs questions historiques sur l'origine et la portée des rites et des prières sont étudiées dans ce travail qui est de nature à intéresser toutes les classes de lecteurs.

— LE PAIN QUOTIDIEN DU PATER. Contribution à l'intelligence de cette prière et des questions patristiques et liturgiques qui s'y rapportent, par JEAN-PIERRE BOCK, S. J., professeur de Théologie au grand séminaire archiépiscopal de Sarajevo. Traduction française par A. Villien, professeur à l'Institut catholique de Paris, publiée avec le concours de l'auteur. Fort volume in-8 écu (XII-500 pp.). 4 ». (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e)).

« Par cette parole de l'Oraison dominicale: *Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien*, les Pères de l'Église ont presque unanimement enseigné qu'il fallait comprendre non pas tant le pain matériel à donner en nourriture au corps, que le pain eucharistique à recevoir chaque jour ».

Plusieurs fidèles, voire des théologiens, éprouvaient quelque étonnement devant cette affirmation si catégorique du décret de 1905 sur la Communion quotidienne. Cet étonnement n'est plus possible après l'ouvrage du P. Bock. Il constitue un véritable monument d'exégèse et de théologie; son apparition marquera une date. Tous les prêtres sauront désormais pourquoi, sans arrière-pensée aucune, ils peuvent et doivent parler comme parle le Décret de Pie X.

Le divin Maître fut souverainement avisé quand il mit sur nos lèvres, dans la seule formule de prières qu'il nous enseigna, le rappel incessant de la fréquence qu'il désirait pour la nourri-